

3^e département

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 77 00
Fax +41 58 631 50 71
www.snb.ch

Zurich, le 24 novembre 2022

Marché monétaire

Recours aux pensions de titres indexées sur le taux directeur de la BNS

Madame, Monsieur,

Le 29 mars 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a introduit la possibilité d'indexer le taux de ses pensions de titres directement sur son taux directeur¹. Elle recourra à cette possibilité à partir du 28 novembre 2022 dans le cadre de ses opérations de politique monétaire. Elle continuera pour l'instant de proposer des pensions de titres à taux fixe.

Des informations sur la procédure d'appels d'offres et les conditions de participation figurent dans la Note sur les opérations d'*open market*². La BNS annonce les appels d'offres et les conditions y afférentes (y compris la majoration ou la réduction par rapport au taux directeur de la BNS) sur les plates-formes d'information électroniques du marché.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Banque nationale suisse

Lucas Marc Fuhrer
Responsable de l'unité
Analyses du marché monétaire

Oliver Gloede
Responsable de l'unité
Opérations sur le marché monétaire

¹ Voir la circulaire Pensions de titres indexées sur le taux directeur de la BNS:
www.snb.ch/fr/mmr/reference/repo_rund_20220329/source/repo_rund_20220329.fr.pdf

² Voir la Note sur les opérations d'*open market*: www.snb.ch/fr/mmr/reference/repo_mb23/source/repo_mb23.fr.pdf